

BUREAUX: RUE NAIN, 1

ABONNEMENTS:

ROUBAIX-TOURCOING: Trois mois, 12 fr.; Six mois, 23 fr.; Un an, 44 fr. LE NORD DE LA FRANCE: Trois mois, 14 fr.; Six mois, 27 fr.; Un an, 51 fr. — L'abonnement continue, sauf avis contraire. ANNONCES: 20 centimes la ligne. RÉCLAMES: 25 centimes. — On traite à forfait.

JOURNAL DE ROUBAIX MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD

PROPRIÉTAIRE-GÉRANT: A. REBOUX

ON S'ABONNE ET ON REÇOIT LES ANNONCES: A ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1; A Lille, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée; A Paris, chez MM. Havas, Lafitte-Bullier et Cie, place de la Bourse; A Bruxelles, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine et chez J.-B. PARDON et FILS, 26, Chaussée d'Alemberg, à Saint-Gilles-Bruxelles.

Heures de départ des trains: Roubaix à Lille, 5 15, 7 02, 8 17, 9 47, 11 47, m., 12 24, 1 42, 3 39, 5 08, 6 15, 7 33, 8 32, 9 33, 11 11, s. Roubaix à Tourcoing-Mouscron, 5 41, 7 15, 8 43, 10 17, 11 23, m., 1 19, 2 39, 4 58, 5 38, 8 18, 10 23, 11 35. Lille à Roubaix, 5 20, 6 55, 8 25, 9 55, 11 05, 12 57, 2 28, 4 40, 6 55, 7 55, 10 05, 11 15. Tourcoing à Roubaix et Lille, 5 08, 6 53, 8 08, 9 41, 11 28, 12 15, 1 47, 3 37, 5 02, 6 06, 7 24, 8 23, 9 24, 11 02. Mouscron à Lille, 6 35, 7 50, 9 22, 11 10, 11 57, 3 13, 4 42, 5 49, 7 02, 9 02.

COURSE DE PARIS

Table with 2 columns: Amount and Price. Rows for 30/0, 4 1/2, Emprunts (5 0/0) for du 10 JUN and du 11 JUN.

ROUBAIX, 11 JUN 1874

BULLETIN DU JOUR

Les scènes scandaleuses de la séance de mardi ne se sont pas reproduites hier. Le président de l'Assemblée se montrait d'ailleurs parfaitement décidé à empêcher que, sous prétexte de rectifications ou procès verbal ou de faits personnels, on rentre dans un débat épuisé, stérile d'ailleurs, et où tous les arguments nouveaux ne pourraient être que de nouvelles injures. Aucun incident n'a eu lieu sur le procès-verbal, suivi du dépôt d'une proposition sur la levée de l'état de siège dans la Haute-Garonne. L'Assemblée a repris la discussion de l'électorat municipal. Après le rejet de l'amendement Dréo sur l'article 3, cet article et l'article 4 ont été adoptés. Ces articles sont ainsi conçus:

Art. 3. — L'appel des décisions de ces commissions sera porté devant le juge de paix, qui statuera conformément aux dispositions du décret organique du 2 février 1852. Le délégué de l'administration aura tous les droits conférés aux électeurs inscrits par l'article 19 du même décret.

Art. 4. — L'électeur qui aura été l'objet d'une radiation d'office de la part des commissions désignées à l'article 1^{er}, ou dont l'inscription aura été contestée devant les dites commissions, sera averti sans frais par le maire et pourra présenter ses observations.

Notification de la décision des commissions sera, dans les trois jours, faite aux parties intéressées, par écrit et à domicile, par les soins de l'administration municipale; elles pourront interjeter appel dans les cinq jours de la notification.

Sur l'article 5, fixant à vingt-cinq ans l'âge requis pour être électeur, M. de Lafayette est parvenu à faire voter par 348 voix contre 337 un amendement portant que l'âge électoral serait fixé à 21 ans.

L'Echo de Londres dément formellement la nouvelle donnée par la Gazette de Cologne que le gouvernement anglais aurait promis au gouvernement français de livrer Rochefort et ses compagnons, en vertu de la loi d'extradition, s'ils venaient en Angleterre.

La Gazette de l'Allemagne du Nord dément le bruit d'après lequel le gouvernement allemand aurait l'intention d'acquiescer une colonie pour en faire une station de la flotte allemande. Elle ajoute que l'Allemagne n'a ni l'intention ni le besoin d'avoir des colonies qui ne lui pourraient procurer que des embarras au lieu de lui rapporter des avantages.

Nous avons cru intéressant de résumer pour nos lecteurs l'opinion de la presse parisienne sur les déplorables incidents qui viennent de se produire à Versailles:

L'Union débute ainsi: «Encore une de ces tempêtes qui font douter si le Parlement est un cirque et si la délibération des lois est un pugilat. On va voir le tableau de ces violences; il est triste, il ne nous surprend pas; il peut n'être qu'un prélude.»

La conduite politique de la France est telle depuis trois ans, qu'elle devait amener une explosion de plans et de desseins aboutissant à deux termes contraires — la République ou l'Empire, nous disons la République logique, l'Empire conséquent, la République anarchique, l'Empire dictatorial, et sous ces deux formes la Révolution maître et l'asservissement universel.

Le Bien public formule en ces termes son opinion sur la querelle qui a éclaté hier à l'Assemblée entre MM. Gambetta et Rouher. «Désavouez le 2 décembre, désavouez les proscriptions, désavouez les lois violées, la liberté asservie, le sang versé, et on vous permettra alors de désavouer les pratiques imitées de ce même 2 décembre. Jusque là vous n'avez pas le droit de vous indigner d'accusations qui ne sont que votre histoire. — Cette histoire dont à l'occasion vous savez même vous glorifier.»

La Gazette de France apprécie comme il suit le discours de M. Rouher: «S'il est un homme qui devrait s'effacer à l'Assemblée, c'est certainement M. Rouher, car il n'y en a pas qui personifie plus absolument toutes les fautes et toutes les défaillances de l'empire, de cet empire qui devait nous protéger contre l'étranger et nous défendre contre le radicalisme et qui a laissé l'ennemi envahir Paris et le radicalisme prendre le pouvoir.»

Le Pays s'occupe de ces incidents dans un article dont nous détachons les lignes suivantes: «Ce qui ressort principalement de tout cela, c'est l'exaspération et le terreur qui les animent. Ils ne peuvent voir un impérialiste sans avoir peur de sentir une main à leur collet. Ils flairent Cayenne comme un coquin flaire la potence. L'idée de ce qui les attend un jour ou l'autre les étirent et les étouffe... Entre vous et nous, vous le savez bien, c'est une lutte implacable, une guerre à mort; avec les autres partis, avec les royalistes de toutes nuances nous finirons toujours par nous entendre, mais avec vous jamais. Il faut que de nous deux, de vous République ou de nous Empire, un disparaisse.»

L'Ordre dit que M. Gambetta et ses amis ne donneront pas le change sur leurs turpitudes en injurant l'empire et les impérialistes.

La France s'afflige, de son côté, de scènes qui «montrent tout ce qu'il y a de chimérique dans l'espoir d'une trêve sérieuse entre les partis.»

La Liberté ne se sent pas le courage de dire toute sa pensée sur la séance d'hier. «Notre indignation, dit-elle, nous ferait dépasser les bornes de la modération que nous nous sommes imposées en toutes circonstances.»

La Patrie espère que ces scènes de désordre seront un avertissement pour les 52 membres du centre droit qui ont eu la fa-

blesse d'accepter en le signant le manifeste dicté par le centre gauche.

Le Français reproche à M. Gambetta d'avoir tiré les bonapartistes «de l'embarras où ils se trouvaient visiblement. Comme toujours, dit-il, ce sont les jacobins et les girondins qui font l'Empire. Ils le feraient encore, si c'était possible, ce que, pour notre part, nous nous refusons à croire, pour l'honneur de notre pays.»

Le Journal de Paris croit que ces incidents auront un grand retentissement dans le pays. «C'est, dit-il, la déclaration pour ainsi dire officielle des inquiétudes que les progrès du bonapartisme ont fait naître dans l'Assemblée.»

L'Opinion Nationale, dans sa correspondance de Versailles, ne peut s'empêcher de regretter des incidents qui n'ont rien de parlementaire.

Le Rappel et la République française applaudissent au contraire à la conduite de M. Gambetta.

Est-ce là, s'écrie le Nouvelliste de Paris, une séance parlementaire ou bien est-ce un commencement d'émeute?

Est-ce là un débat politique ou bien est-ce une scène de la courtille? Etait-on dans la salle des délibérations de l'Assemblée nationale, ou bien était-on au cabaret? Ah? en vérité, personne n'a pour l'Assemblée nationale un respect égal au nôtre, quel que soit le parti dont nous ayons à juger les actes et les opinions; mais devant de tels écarts, nous avons toutes les peines du monde à retenir notre plume pour ne pas sortir de ce respect.

Réception de l'ambassadeur Birman à l'Elysée

Le président de la République a reçu hier à une heure, au palais de l'Elysée, Son Excellence Ken Won Mengi, ministre des affaires étrangères et ambassadeur de S. M. le roi de Birmanie.

Il a été présenté au maréchal président par M. Mollard, chef du protocole au ministère des affaires étrangères. L'ambassadeur a remis au maréchal, entouré des ministres des affaires étrangères, de la marine et de la guerre, la lettre et les présents du roi.

Après la présentation, Son Excellence Ken Won Mengi s'est adressé au Président de la République en ces termes:

«Monsieur le président. — Le roi de Birmanie, mon auguste maître, en envoyant une première ambassade, m'avait chargé de poser les bases d'une sincère amitié entre la France et la Birmanie. Je fus reçu par le Président de la République française avec les plus grands honneurs et la plus parfaite cordialité. Pour resserrer davantage ses liens d'amitié, votre gouvernement envoya en Birmanie, Monsieur le comte de Rochechouart, muni de présents magnifiques pour notre glorieux souverain.

La venue de l'envoyé du gouvernement français fut accueillie par Sa Majesté, par ses ministres et le peuple tout entier avec la plus grande allégresse.

Pour prouver à la nation française combien est grande sa satisfaction, Sa Majesté a daigné me confier la haute mission d'apporter au président de la République française sa lettre et ses présents royaux, ainsi que l'assurance de ses sentiments d'amitié et de sympathie profonde qui unissent désormais la Birmanie et la France.

«Je suis très touché, Monsieur le maréchal, des grands honneurs et de l'accueil bienveillant que je reçois de vous et je ne doute pas de toute la joie que ressentira Sa Majesté en apprenant de quelle façon la France a traité son ambassadeur.

«Sa Majesté le roi, ses ministres et le peuple birman souhaitent ardemment que Dieu accorde longue prospérité au maréchal Président de la République et à la France.»

L'ambassadeur de Birmanie a ensuite eu l'honneur d'être présenté à madame la maréchale de Mac-Mahon.

A l'issue de l'audience, l'ambassadeur a été reconduit à son hôtel par M. Mollard. Un bataillon du 48^e de ligne formait la haie dans la cour d'honneur du palais de l'Elysée.

LETTRE DE PARIS

(Correspondance particulière du Journal de Roubaix)

Paris, 10 juin 1874.

Les scènes violentes qui se sont produites hier, à Versailles, nous rappellent celles qui, dans l'Assemblée législative de 1831, ont précédé et facilité le coup d'Etat du 2 décembre. Les républicains de 1874 semblent conspirer encore aujourd'hui en faveur de l'Empire.

La lutte est engagée, on peut le dire, entre le bonapartisme et le radicalisme, et il faudrait, pour les dominer l'un et l'autre, un gouvernement énergique et appuyé sur un principe.

Le dépôt prochain de la proposition du centre gauche, pour l'établissement de la République, va précipiter une solution.

Les habiles du centre gauche voudraient retarder la dissolution de l'Assemblée jusqu'à ce qu'ils eussent pris possession du gouvernement et constitué eux-mêmes la République.

Le Journal des Débats dévoile ce plan en conseillant aux républicains de ne pas croire qu'une dissolution trop hâtive pourrait, à coup sûr, sauver la République. Une République proclamée, même 17 fois, comme en 1848, n'est pas une République constituée. Une nouvelle Assemblée dans l'état actuel des partis en France, aurait peut-être aussi bien de la peine à fabriquer une constitution républicaine. Le Journal des Débats, déclare ne pas savoir quelles sont les idées des républicains pour constituer une République; ils seraient donc aux moins tout aussi embarrassés dans la nouvelle Assemblée que dans celle qui siège à Versailles.

Les Débats trouvent donc un peu enfantine la joie que la perspective de la dissolution paraît causer aux journaux de la gauche. S'ils étaient sages et prévoyants, ils s'efforceraient d'aider le centre gauche à former une majorité pour constituer, au lieu de s'évertuer à en préparer une pour dissoudre... Cette conclusion est bien claire, le seul moyen de constituer la République est de commencer par rendre la présidence à M. Thiers et de donner le pouvoir au centre gauche. Les républicains de la gauche et de l'extrême gauche ne paraissent pas disposés à l'acceptation de ce programme du Journal des Débats.

En terminant son récit de la séance d'hier, le Journal des Débats dit: «L'empire tend à disparaître parce qu'il n'est pas remplacé. Remplacez le par quelque chose de net, par un gouvernement défini, et il sera détruit pour toujours.»

Ce gouvernement défini, c'est la République. Or, l'histoire contemporaine est là pour démontrer que la République, loin

d'être un obstacle à l'Empire, ne sert qu'à la faire revenir. Il faut donc chercher un autre gouvernement défini, et la monarchie seule pourrait empêcher le retour du Césarisme.

Le Journal de Paris, qui passe pour être particulièrement inspiré par les ducs Decazes et d'Audiffret-Pasquier, se montre beaucoup plus radouci à l'égard de la déclaration du centre gauche, déclaration qui, dit le Journal de Paris, «peut être reçue tout au moins ad referendum, comme disent les diplomates, et pour servir de bases à des négociations ultérieures.»

On croit que les incidents de la séance d'hier pourraient bien amener M. Magne à donner sa démission.

Trois feuilles radicales dans les départements viennent d'être condamnées à l'amende pour diffamation contre des ecclésiastiques et des membres de communautés religieuses. Ces condamnations servent peut-être à mettre un frein à la propagation de calomnies contre le clergé et les communautés religieuses par les feuilles libre-penseuses. C'est un devoir de ne pas tolérer cette infâme propagande et la déferer aux tribunaux.

P. S. Les députés, en arrivant aujourd'hui à Versailles, étaient encore sous l'impression des scènes violentes d'hier.

Les Bonapartistes, comme vous pensez bien, sont furieux. Voici ce qui s'est passé aujourd'hui à 1 h. 25 minutes, à la gare St-Lazare:

M. Gambetta arrivait, appuyé sur le bras de M. Guyot-Montpayroux, quand un Monsieur, que l'on dit être M. Cazenave, ancien lieutenant aux grenadiers de la garde impériale, se campa devant lui.

«C'est vous, monsieur, lui dit-il, qui vous permettez d'insulter les Bonapartistes? Je suis bonapartiste et je vous défends de les insulter.»

M. Gambetta crut digne de ne pas répondre à cette provocation.

«Veuillez arrêter Monsieur, dit M. Guyot-Montpayroux à un brigadier des gardiens de la paix, il insulte un député.

Le brigadier ne bougea pas. La foule était énorme et composée surtout de députés de la gauche.

«Vous avez donc reçu des ordres supérieurs pour menager les Bonapartistes, s'écria l'un d'eux en voyant l'inertie de la police;»

Les curieux commencèrent à faire des menaces sourdes.

«On nous insulte, dit enfin le brigadier, allons chercher la force armée.»

Mais l'heure du départ sonnait et l'incident fut ainsi clos.

À l'arrivée du train à Versailles, quelques personnes ont serré la main de M. Gambetta. On a remarqué le général Le Flô et l'amiral Fourichon.

Ce soir, les journaux bonapartistes, l'Ordre et le Pays se livrent à un véritable engouement à l'égard du citoyen Gambetta. Pour apprécier le ton de cette polémique, il suffit de lire la note suivante:

«Nos lecteurs trouveront dans l'Ordre d'aujourd'hui un certain nombre de passages absolument en dehors des formes habituelles de notre polémique. Nous les prions de nous excuser et de comprendre le sentiment sous l'empire duquel le journal a dû être écrit ce matin.»

«Toucher à certains hommes, c'est toucher à de la boue!»

«Forcés de toucher à Gambetta, il fallait bien retrousser nos manches!»

DUGUÉ DE LA FAUCONNERIE.

Ancien député du corps législatif.

Les membres du centre gauche ont délibéré aujourd'hui sur la proposition à pré-

échangées entre les deux adversaires. M. de la Roncerais, sans que les assistants pussent se l'expliquer, jouait comme un novice et semblait avoir oublié toutes les règles. Il doubla, tripla les enjeux, on eût dit que les cartes étaient choisies pour le faire perdre. En présence de cette fatalité, il éprouvait une rage qu'augmentait encore son humeur inaltérable. L'argent qu'il possédait avait eu le sort de son gain; il s'obstinait toujours avec cet acharnement frénétique qui est le propre des joueurs; enfin il avoua sa défaite et jeta avec colère les cartes sur la table, il se trouvait mon débiteur de dix mille francs.

«J'avais conservé l'avantage d'une politesse irréprochable, j'y joignis celui d'une généreuse courtoisie.»

Monsieur de la Roncerais, lui dis-je, faites-moi l'honneur de me considérer comme un galant homme qui rougirait d'abuser des faveurs de la chance, je ne suis pas un créancier besogneux et je mets à votre disposition l'argent dont vous pouvez avoir besoin jusqu'à votre retour. Pour vous mettre plus à l'aise, je vous demanderai un service qui me laissera votre obligé. J'ai besoin de faire parvenir en France une somme de quelque importance; l'Orion est destiné à un long repos à Brest, puis-je espérer que vous voudriez bien distraire un peu du temps dont vous disposerez après votre arrivée pour vous rendre auprès du mandataire dont je vais vous donner l'adresse?

LOUIS COLLAR. (A suivre)

Feuilleton du Journal de Roubaix

LU 12 JUN 1874.

— 9 —

LE

RÉCIF DES TRIAGOS

II. — L'OFFICIER DE MARINE

«Oui, Madeleine vous a maudit et sa colère vous suit partout. Dieu est juste et les cris de la victime ne frappent pas en vain son oreille; il a voulu que vous portiez avec votre propre châlliment; qu'importe la forme sous laquelle il se présente, qu'il frappe vos yeux sous l'aspect d'une étoffe ou vous bouleverse par une parole dont seul vous comprenez le sens, il connaît votre chemin.»

«N'est-il pas vrai que la nuit, pendant les heures de vrai, vous voyez des fantômes surgir sur le pont autour de vous, que vous entendez une voix implacable au milieu des sifflements de la tempête comme à travers la brise des temps calmes? Allez, allez toujours, Madeleine ne vous quittera pas et vous vivrez en tête à tête avec votre supplice.»

«Il était anéanti et trouva à peine la force de répondre.»

«Quel que soit le pouvoir qui vous a mis en possession de mon secret, puisque vous connaissez si bien le mal dont je souffre, me direz-vous si je puis

espérer voir un terme à mes souffrances et d'obtenir mon pardon?»

«Votre pardon! Croyez-vous qu'il vous sera accordé gratuitement? Qu'avez-vous fait pour le mériter? Avez-vous cherché à atténuer les effets de vos perfidies, à savoir si Madeleine vivait encore? Votre cœur s'est-il ouvert au repentir? Vous avez déploré les conséquences du crime lui-même. Dites, en avez-vous repudié la pensée? Jusque-là que venez-vous parler de pardon?»

«Et que faut-il pour l'espérer?»

«C'est à vous de le savoir.»

«Il voulut insister, la mulâtresse refusa de répondre et le laissa sous l'impression de ces paroles énigmatiques. Il s'éloigna bouleversé par ce qu'il venait d'entendre.»

«A quelques pas de là, il aperçut Juania qui, debout sur un tertre, attachait sur lui des regards brûlant d'un feu sombre; il se bâta de quitter ces lieux maudits, et, tout en précipitant sa marche, chercha à coordonner ses idées, à trouver un lien entre les incidents qui avaient suivi son arrivée dans l'île; le fil conducteur échappait constamment à l'effort de sa pensée. Son cerveau, ébranlé par de perpétuelles terreurs, était prédisposé aux suppositions les plus étranges, incapable de soumettre les faits au contrôle de l'analyse.»

«Quand il rejoignit ses collègues, ceux-ci, malgré ses efforts pour dissimuler son trouble, remarquèrent la profonde altération de ses traits, aussi se

sentit-il gêné en leur présence, et quoiqu'ils se gardassent de le questionner, il s'empessa de chercher la solitude pour échapper à la nécessité de se contenir.»

«La frégate était à la veille de son départ et allait appareiller pour le Mexique où elle devait stationner quelque temps. Les officiers donnèrent un dîner d'adieu auquel je fus invité. La soirée était avancée et la plupart des convives étaient partis; ceux qui restaient, formés en petit comité, échangeaient une conversation bruyante au milieu des nuages de fumée qui s'échappaient de leurs cigares.»

«Mais le jeu, à l'aide duquel les officiers trompent si souvent les ennuis de la traversée, était le complément indispensable de la soirée; on apporta des cartes.»

«En dépit du régime qui lui avait été prescrit, M. de la Roncerais avait abusé des liqueurs des îles, mais chez lui l'ivresse ne s'épanchait pas en exubérants causeries, il restait sombre et taciturne. Il prit les cartes avec cette froide impassibilité du joueur qui cherche moins un plaisir qu'il ne cède à une passion absorbante. La chance le favorisait avec une longue persistance et bientôt il eut vidé la bourse de tous ses partenaires. Un monceau d'or s'élevait devant lui, tout le monde désolé par cette vaine inouïe avait abandonné le champ de bataille. Un des officiers s'adressa à moi.»

«Il n'y a que vous qui n'avez pas essuyé le feu.»

«Si monsieur le permet, je suis prêt à prendre à mon tour une leçon.»

«Sur un signe d'assentiment de M. de la Roncerais, je m'assis en face de lui. Il avait à plusieurs reprises dirigé vers moi des regards furtifs; quoiqu'il ne se départit pas de la politesse qu'il eût été choquant d'oublier vis-à-vis d'un homme auquel il devait peut-être la vie, j'avais pu constater que son antipathie n'avait pas diminué.»

«Je devinai à des signes presque imperceptibles qu'il ne conservait pas avec moi le sang-froid qui ne l'avait pas abandonné un instant jusqu'alors. J'augmentai l'effet que je produisais en attachant sur lui ce regard fixe, scrutateur qu'il ne pouvait soutenir et qui paraissait le gêner horriblement. Avec son sang-froid il perdit sa supériorité de joueur habile; il multiplia les fautes et les parties se succédèrent sans qu'il en gagnât une seule. Déjà le gain qu'il avait réalisé avait disparu, les officiers nous regardaient silencieusement, comme s'ils eussent deviné qu'un duel se réglait entre nous; ils n'étaient pas fâchés de l'échec de leur camarade, car celui-ci n'était pas un beau joueur et quand la chance le favorisait, il manifestait d'une façon peu convenable qu'il était heureux de gagner, plus heureux encore de voir perdre ses adversaires.»

«Le jeu suivait son cours au milieu de l'attention générale, on n'entendait que le bruit des cartes glissant de nos mains sur le tapis, les questions brèves, les réponses non moins laconiques